



Ensemble pour l'Avenir

### **Présents**

Président : M. BLATT Daniel.

MM. BONNET Jean-François – FAURIE Didier (visio) – TREMOUILLE Serge.

## 1/ NOUVEL ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION

Le nouvel organigramme de la Commission Éthique et Incivilités est défini comme suit :

### **Président : Daniel BLATT**

- Gestion des rapports et des informations reçues
- Orientation et traitement des dossiers
- Gestion des caméras (suivi et mise en application)

### **Vice-Président : Jean-François BONNET**

- Lecture et analyse des enregistrements vidéo
- Relations avec les Services de l'État (Préfecture, Police, Gendarmerie)

### **Vice-Président : Didier FAURIE**

- Enregistrement des incivilités
- Gestion et mise à jour du tableau de suivi des dossiers

### **Vice-Président : Serge TREMOUILLE**

- Contact avec les clubs après l'enregistrement d'un incident

## 2/ NOUVEAU FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

- Le secrétariat transmet directement les dossiers d'incivilités à Daniel BLATT.
- À réception des dossiers, Daniel BLATT les étudie puis les transmet aux membres de la commission pour enregistrement et orientation.
- Chaque lundi, un message d'information sera publié sur le groupe WhatsApp de la commission.
- Une réunion de la commission sera organisée en présentiel au District tous les trois mois.
- Tous les trois mois, le tableau des incivilités sera transmis à l'ensemble des clubs.

### **Mesures et organisation**

- Pas de rétrogradation de couleur pendant la saison.
- Remise à zéro en début de saison, tout en conservant les infractions précédentes en archives.
- Collaboration avec Marc LEYGE et Xavier MADRONNET afin de faire remonter les rapports des délégués en cas d'incivilités.
- En cas d'incivilités constatées sur vidéo, celle-ci sera transmise à la Commission de Discipline.
- Voir avec Mikaël PENEDO pour inciter les arbitres à rédiger systématiquement des rapports.
- Revoir le mode de fonctionnement des rapports d'incident.



Ensemble pour l'Avenir

# PROCÈS-VERBAL

## COMMISSION ETHIQUE ET INCIVILITES REUNION RESTREINTE DU 08 AVRIL 2026

PAGE 2/2

- Mettre les fiches mémo en format informatique.
- Créer une rubrique « Incivilités » dans le rapport officiel des arbitres, avec des cases à cocher « Oui / Non ».

Le Président de la commission  
*Daniel BLATT*